

## Les villages littoraux du Néolithique: égalité et autarcie ou complémentarité et mise en réseau?

Matthieu Honegger

*Abstract: This paper tries to evaluate the possible relationships between contemporaneous lake dwellings. Were these settlements all independent and equal in their organisation? Or did they function in complementary or hierarchical relationships? Different examples are studied. They offer the opportunity to discuss a variety of cases and to evaluate the methodological difficulties of drawing comparisons between lake dwellings. A more detailed analysis concentrates on the village of Marin/Les Piécettes NE and its very unusual central building.*

*Keywords: settlement, architecture, territorial analysis, central place*

Les habitats littoraux du Néolithique permettent, par leur conservation exceptionnelle, de mener toute une série d'analyses portant notamment sur les aspects économiques et sociaux des populations de l'époque. Pour des questions liées à la structure de la recherche, l'étude des ces habitats prend souvent la forme d'une monographie de site, centrée sur le village et ses environs immédiats. À quelques exceptions près concernant les lacs de Biemme, Chalain et Clairvaux (Pétrequin 1992; Winiger 1989), cette approche est privilégiée au détriment d'analyses régionales intégrant un plus vaste territoire. Il en ressort une vision focalisée à chaque fois sur une seule communauté et sur son terroir le plus proche. De là découle l'impression que chaque village fonctionne en relative autarcie, selon un modèle se reproduisant à l'identique de cas en cas (fig. 1).

Les plans de villages connus montrent par ailleurs une certaine uniformité dans leur organisation : maisons d'habitat de dimensions identiques, régulièrement alignées, et rares bâtiments spécialisés qui correspondent généralement à des greniers. Cette organisation traduit une certaine égalité dans le fonctionnement de la société, qui s'accorde

d'ailleurs bien avec l'idée communément admise d'une société néolithique peu hiérarchisée.

Egalité et autarcie semblent donc former des caractéristiques aisément démontrables dans le cadre des stations littorales du pourtour alpin. Pourtant, la découverte récente à Marin/Les Piécettes NE d'un site présentant une structure « monumentale » unique en son genre a un peu ébranlé la conviction que tous les villages fonctionnaient de la même manière (Honegger 2001a; 2002). En cherchant plutôt à insister sur les relations et les réseaux qui ont dû se développer entre sites, il est légitime de se demander s'il n'existait pas, dans certains cas, des relations de complémentarité, voire de hiérarchie, entre des établissements contemporains.

### Distinctions à l'intérieur de l'espace habité

La plupart des études sur les villages lacustres montrent que les maisons d'habitation fonctionnent toutes de manière similaire. Elles présentent généralement le même éventail d'activités et leur architecture est semblable.

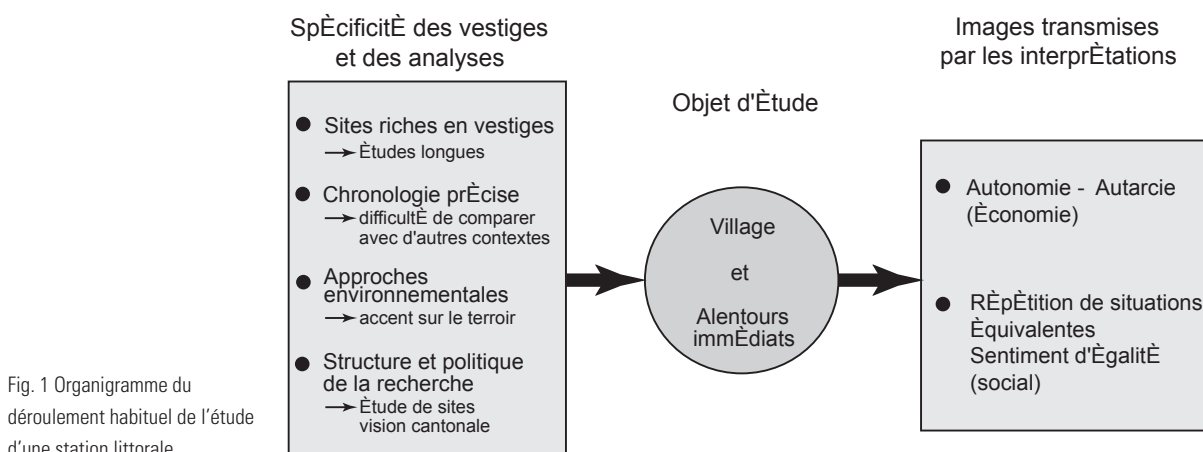


Fig. 1 Organigramme du déroulement habituel de l'étude d'une station littorale.

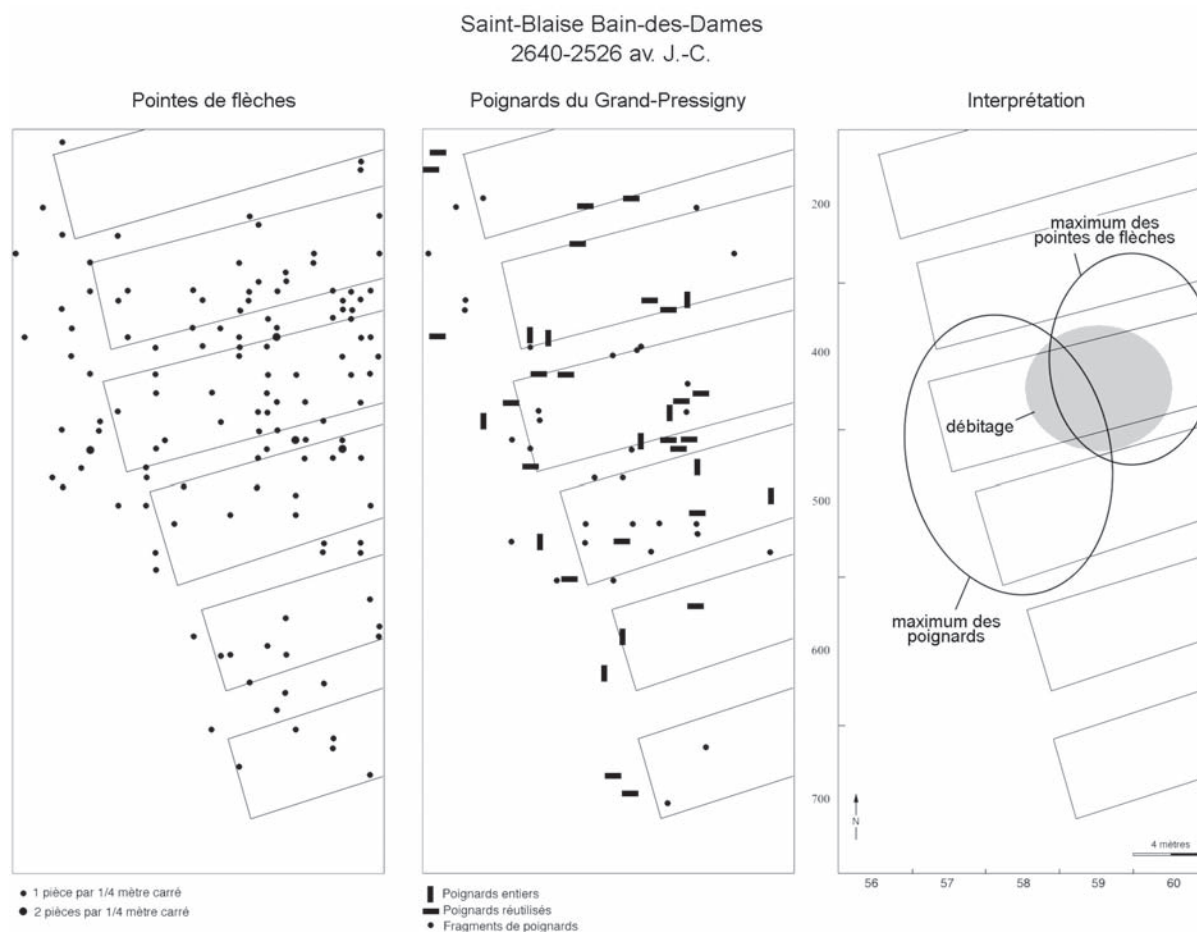


Fig. 2 Répartition des poignards et des pointes de flèches dans le niveau Auvernier-Cordé de Saint-Blaise/Bains-des-Dames NE confrontée à la principale zone débitage du silex local (2640–2525 av. J.-C.). Les fortes concentrations sont centrées sur la 3<sup>e</sup> maison depuis le haut et une partie de la 4<sup>e</sup> maison. Elles pourraient indiquer une différence de statut social entre unités domestiques.

Cette situation correspond bien à une économie basée sur le mode de production domestique (Gallay 1995). On peut cependant relever quelques exceptions à cette règle, révélées par l'analyse spatiale des artefacts au sein de la zone habitée, ou plus rarement par une architecture distincte.

Les analyses spatiales des artefacts ne sont pas pratiquées de manière systématique en contexte lacustre. D'une part, les sites dont la conservation est suffisamment bonne pour permettre une telle approche ne sont pas nombreux. D'autre part, la quantité d'objets à traiter représente encore un écueil sur lequel butent bon nombre de projets de publications. Des distinctions entre maisons ont cependant pu être mises en évidence à quelques reprises. Elles concernent notamment la céramique, qui peut montrer des variations de style d'une cabane à l'autre, venant ainsi confirmer l'idée que cet artisanat est produit par chaque cellule domestique. Ainsi, à Zurich-Mozartstrasse dans l'horizon Pfyn ou dans le Néolithique final de Chalain

2C, des différences de style assez manifestes ont été relevées (Bleuer & Hardmeyer 1993; Pétrequin et al. 1994). D'autres manifestations d'une certaine indépendance des unités domestiques se concrétisent dans l'approvisionnement en silex. La répartition des matières premières dans le niveau Port-Conty de Twann/Bahnhof BE ou dans l'Auvernier-Cordé récent de Saint-Blaise/Bains-des-Dames NE montre en effet que des variétés siliceuses rares ne se retrouvent qu'au sein de certaines maisonnées (Honegger 2001b, 166; Furger 1981). Concernant toujours les outils en silex, les répartitions des poignards du Grand-Pressigny et des pointes de flèches dans l'Auvernier-Cordé récent de Saint-Blaise/Bains-des-Dames NE pourraient être indicatrices d'une certaine inégalité sociale entre les unités domestiques (fig. 2). Cependant, cette observation devrait être confrontée aux autres catégories d'artefacts pour prendre toute sa valeur.

Les analyses spatiales intégrant de manière détaillée tous les témoins archéologiques sont rares. Dans le Néolithique

final de Chalain 3 (Jura, France) et dans le Horgen ancien d'Arbon/Bleiche TG, elles confirment que les activités pratiquées dans chaque maison sont relativement semblables, conformément à un système reposant sur une économie domestique. Cependant, elles montrent également que les maisonnées peuvent se distinguer par des spécificités, que ce soit dans le domaine des techniques ou par la conduite plus intensive de certaines activités (Arbogast et al. 1997; Leuzinger 1999). À Chalain 19 vers 3000 av. J.-C., une maison isolée du reste du village se distingue par certains artefacts que l'on ne retrouve pas ailleurs : poids de tisserand, filet de pêches et travois. Ces derniers paraissent témoigner d'une division sociale, renforcée par le fait que l'architecture de la maison se différencie des autres habitations par des fondations reposant sur quatre rangées de poteaux et non trois (Vielliet 2002).

Hormis les maisons d'habitation, des bâtiments remplissant d'autres fonctions sont parfois mentionnés. Généralement, ces bâtiments correspondent à des greniers. Ils se distinguent par leur architecture de dimensions plus réduites et par leur emplacement se démarquant de la zone habitée. On connaît des exemples à Clairvaux 2 (Jura, France), Hauterive/Champréveyres NE et Sutz/Latrigen BE (Pétrequin et al. 1997). Il existe par contre peu d'évidences de l'existence de constructions spécifiques correspondant à des ateliers ou à des étables, si ce n'est le cas isolé du Pfyn de Thayngen-Weier II, où deux étables ont été identifiées grâce à la présence de chrysalides de mouches témoignant de la stabulation du bétail (Guyan 1981). Enfin, de rares découvertes permettent d'évoquer la présence de constructions dont la fonction serait d'ordre social ou culturel. À Sutz/Latrigen Hauptstation, le village le plus ancien du Cortaillod tardif est composé de deux rangées de maisons séparées par une ruelle, ainsi que d'une rangée de greniers situés à une vingtaine de mètres en retrait du côté rive. Un bâtiment de dimensions plus grandes, isolé des autres habitations, se situe face à la ruelle centrale (Hafner & Suter 2004, 15–17). Il pourrait s'agir d'une situation analogue à celle de Chalain 19, avec une maison habitée par une famille se distinguant sur le plan social. Mais il se peut aussi que cette bâtisse corresponde à une situation plus proche de celle Marin/Les Piécettes (cf. infra), soit un probable lieu de réunion où ont pu se dérouler des activités à signification sociale et/ou culturelle. Cependant, l'érosion complète de la couche archéologique à la Hauptstation limite les possibilités de comprendre la fonction d'une telle structure.

Si, en première analyse, l'organisation des villages lacustres permet d'envisager une égalité dans le fonctionnement des cellules domestiques, une approche plus détaillée montre parfois certaines distinctions entre les maisonnées, qui peuvent se rapporter à des traditions techniques ou culturelles différentes, ou encore à une certaine hiérarchie économique ou sociale. Ces distinctions ne sont cependant pas très marquées. La spécialisation des bâtiments

est par ailleurs faible : en dehors des greniers, il y a peu d'évidences d'autres constructions destinées à un usage spécifique.

### Différences entre les villages

Si les distinctions à l'intérieur de l'espace habité sont globalement faibles, qu'en est-il des différences entre villages? Traduisent-elles une hiérarchie ou une complémentarité entre les établissements?

Plusieurs voies de recherche peuvent être empruntées pour tenter de cerner le réseau de relations entre sites contemporains: comparaison du fonctionnement et des dimensions des villages; évaluation de la circulation des produits à partir des sources d'approvisionnement (matières premières, produits finis, biens consommables, etc.) ou encore intégration des sites dans une analyse territoriale à large échelle. Ces approches sont encore peu développées dans le domaine lacustre, alors qu'elles l'ont plus été dans le domaine terrestre, notamment en milieu montagnard où l'on a généralement cherché à mettre en évidence des complémentarités économiques entre sites localisés dans différents étages écologiques (Beeching 1991; Curdy et al. 1999).

Le fonctionnement économique de villages littoraux contemporains semble *a priori* relativement semblable, mais on manque d'études comparatives détaillées intégrant la totalité du système technique et des données économiques. Au niveau de leurs dimensions, il est également difficile aujourd'hui de mettre en évidence des établissements beaucoup plus grands que d'autres, dans la mesure où l'on dispose de très peu de plans de villages complets. Quant à la circulation des produits, elle n'est perceptible que pour certains matériaux comme le silex, dont la plupart des gîtes sont aujourd'hui connus (Affolter 2002). L'approvisionnement dans ce matériau montre qu'il est nécessaire d'insérer un site dans un territoire d'au moins 50 km de diamètre pour saisir la circulation des variétés siliceuses les plus abondantes (fig. 3). Cet exemple illustre bien le besoin de travailler à large échelle, si l'on veut intégrer les sites lacustres dans une perspective territoriale. Une telle approche a été tentée dans un vaste territoire intégrant les lacs de Chalain et Clairvaux (p. ex. Pétrequin & Jeunesse 1995, 66), où apparaissent les sites terrestres globalement contemporains, ainsi que les sources de matières premières et de denrées stratégiques (gîtes de silex, source de sel, etc.). Les stations littorales se trouvent ainsi intégrés dans une vision plus large, où l'on peut proposer de possibles relations complémentaires avec certains sites terrestres (haltes de chasse), voire avec des sites de grandes dimensions (enceintes). En Suisse, les démarches de ce type sont encore à leurs débuts et souffrent d'une connaissance très partielle de l'arrière-pays, par rapport à celle accumulée au bord des lacs. Les chantiers des autoroutes N5 et N1 devraient partiellement pallier ce manque d'information

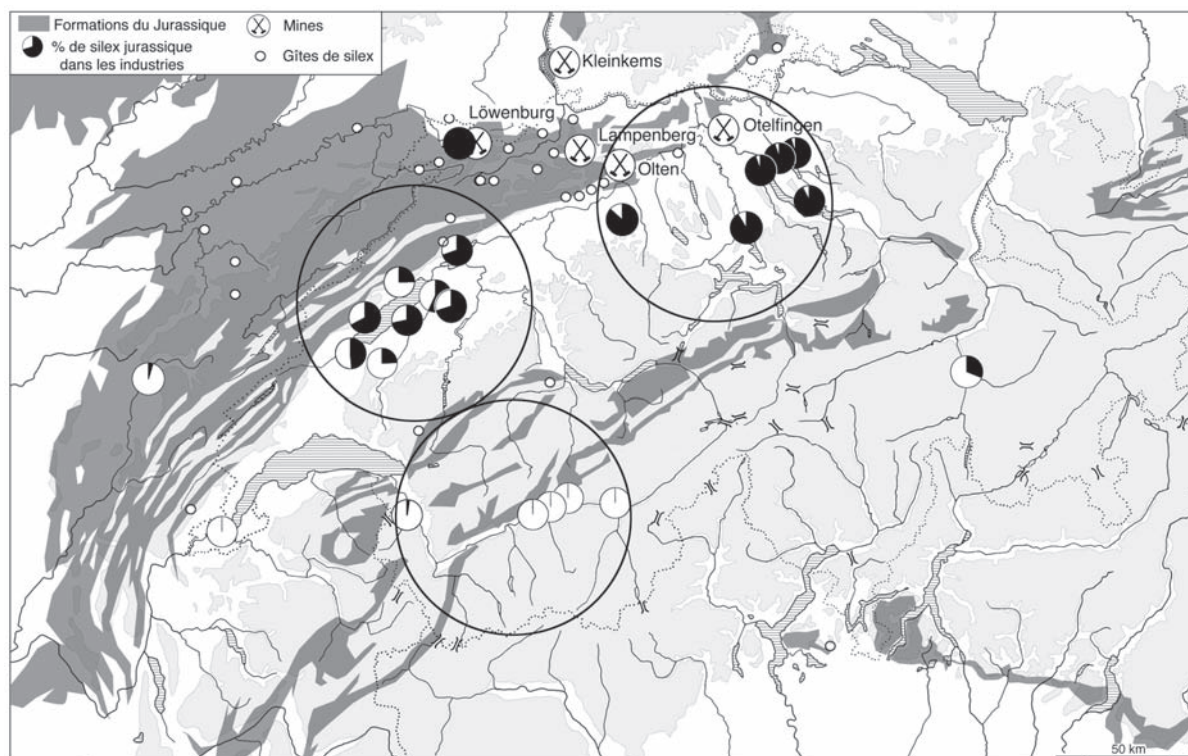


Fig. 3 Exemple d'analyse territoriale intégrant une vaste région: l'approvisionnement en silex du Malm durant le Néolithique. Trois régions de plus de 50 km de diamètre se distinguent par leur système d'approvisionnement.

en fournissant des données sur une portion de l'arrière-pays des lacs de Neuchâtel et de Morat (Boiseaubert et al. 1992; Von Burg 2002).

L'une des approches territoriale les plus courantes consiste à comparer l'implantation des sites au bord des lacs à différentes périodes (Hasenfratz & Gross-Klee 1995, 200–203). Pour le lac de Bière par exemple, la répartition des sites montre que l'on assiste au Néolithique final à une concentration de l'habitat dans certaines baies (Winiger 1989). Cette concentration est interprétée comme le résultat d'une augmentation démographique. Elle ne permet cependant pas de démontrer qu'il existerait des sites plus importants que d'autres, signe d'une certaine forme de hiérarchie entre les villages. Pourtant, l'idée qu'il puisse exister des lieux plus importants, pôle d'activités spécifiques dans un territoire défini regroupant plusieurs villages, est assez répandue chez les néolithiciens. Elle se réfère au concept de «place centrale» utilisé par C. Renfrew (1973) pour l'interprétation fonctionnelle des grands monuments du Néolithique du Wessex. Ce type d'explication est assez régulièrement avancé dans le domaine des pratiques funéraires, comme dans le cas des nécropoles monumentales de type Passy au sud du Bassin Parisien (Delor et al. 1997) ou dans celui des cimetières de type Chamblandes dans la haute vallée du Rhône (Moinat & Gallay 1998,

6). Elle est parfois également proposée pour des habitats, comme dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône, où certains sites comportant des structures domestiques se distinguent par la tenue d'activités funéraires et rituelles complexes (Beeching 1991).

Dans le domaine des habitats en milieu humide, il est aujourd'hui encore délicat de vouloir démontrer une éventuelle complémentarité ou hiérarchie entre villages. Les approches comparatives portant sur les fonctionnements sociaux-économiques des villages sont encore peu développées et les études territoriales portant sur une vaste région sont embryonnaires. De plus, l'exigence engendrée par la précision des datations dendrochronologiques peut représenter un écueil, lorsque l'on veut mener des approches globalisantes, qui nécessitent d'intégrer des sites datés de manière plus approximative.

#### L'exemple de Marin/Les Piécettes NE

Le site de Marin/Les Piécettes est localisé au bord du lac de Neuchâtel à moins de 500 mètres du célèbre gisement de La Tène (Honegger 2001a; 2002). Il a fait l'objet d'une fouille de sauvetage programmé entre 1998 et 2002, qui a permis d'étudier un secteur de près de 3000 m<sup>2</sup> dans la zone centrale de l'habitat. En parallèle, des sondages ont

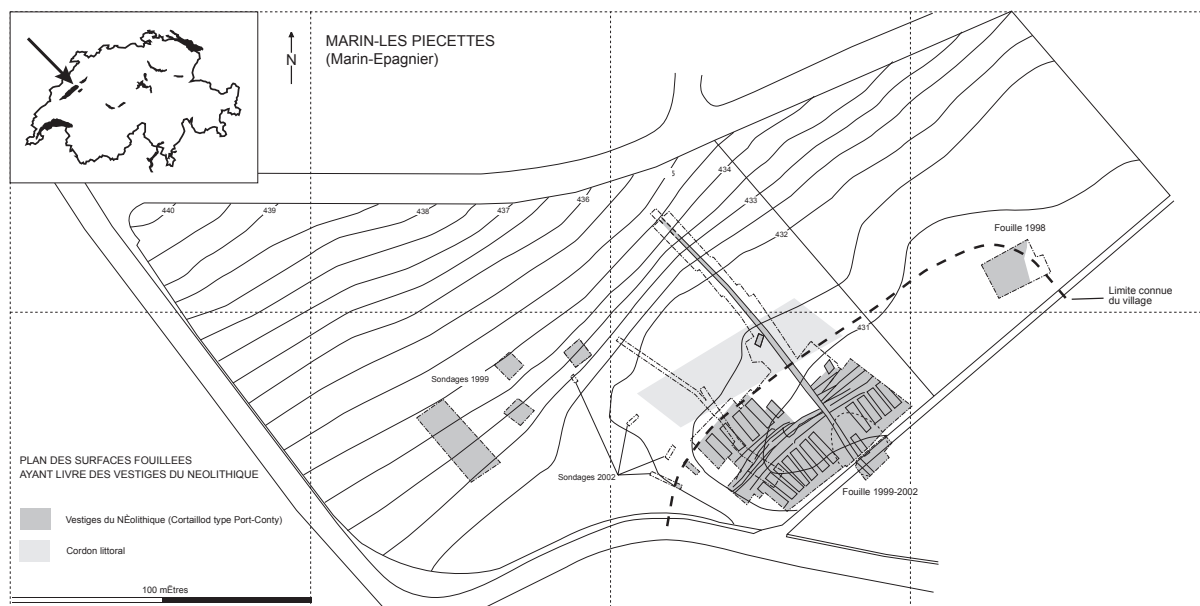


Fig. 4 Plan d'ensemble de la fouille de Marin/Les Piécettes montrant les surfaces fouillées ayant livré des vestiges du Cortaillod de type Port-Conty.

été réalisés dans la pente, à l'arrière du village et dans sa partie occidentale. Ils ont révélé des restes d'habitat de la même époque (fig. 4).

Les vestiges remontent au Cortaillod de type Port-Conty et les premières mesures dendrochronologiques portant sur un échantillon de 18 pieux indiquent que certains abattages ont eu lieu entre 3504 et 3483 av. J.-C. (mesures réalisées par P. Gassmann). La densité des pieux dans le village montre que les maisons ont été reconstruites à plusieurs reprises au même emplacement, ce qui permet d'envisager une durée d'occupation d'au moins 50 ans. La découverte la plus spectaculaire consiste en un tertre artificiel érigé en terre et situé au centre du village. Supportant un bâtiment reconstruit à trois reprises, ce tertre constitue le point de focalisation autour duquel s'organisent toutes les structures architecturales : maisons d'habitation, chemin d'accès et palissades. Ces structures sont aisément identifiables à partir du plan de répartition des pieux (fig. 5).

Le chemin d'accès, reconnu sur une longueur de 110 m, se compose d'un remblais de 20 à 30 cm de haut, bordé de deux rangées de pieux. Il débute dans la pente et descend en direction du village, en s'alignant sur l'axe du bâtiment situé au sommet du tertre. Il traverse une série de palissades, puis passe une sorte d'entrée en chicane, avant d'accéder à la zone du tertre. Il longe l'édifice central sur son flanc occidental, puis se poursuit en direction du lac.

Les palissades sont nombreuses et n'ont pas toutes fonctionné en même temps. À l'est du chemin, la complexité du plan suggère que d'anciennes constructions, peut-être des bâtiments, devaient être présentes avant l'érection des

palissades. À l'ouest, la situation est plus claire et il est possible d'observer, par endroits, des ouvertures, indiquant la présence d'accès latéraux. Du côté de la terre ferme, au nord-ouest des palissades, se dessinent des alignements de poteaux qui marquent l'emplacement de maisons d'habitation, globalement contemporaines du reste de l'établissement.

L'analyse du champ de pieux permet de proposer une première hypothèse de reconstitution architecturale (fig. 6). Les maisons d'habitations, d'environ 3,5 m de large pour une longueur de 10 m, sont disposées de part et d'autre du tertre. Alignées les unes aux autres, elles sont organisées en deux rangées parallèles, le début de la seconde rangée apparaissant juste en bordure de fouille. L'aire domestique se distingue par la présence de chapes d'argile correspondant pour une partie à des foyers démantelés (Guélat & Honegger, ce volume). Elle se caractérise également par la présence d'accumulations de galets et par de nombreux dépotoirs, qui livrent du mobilier, de la faune et des pierres éclatées au feu.

Le tertre est une colline artificielle sans cesse rehaussée, qui atteint dans son état final 15 m de large, 24 m de long et 90 cm de haut. Il a été construit en plusieurs phases qui peuvent être schématiquement séparées en niveaux plutôt organiques, correspondant à des occupations successives, et en niveaux argileux, qui représentent des épisodes d'apport en remblais (fig. 7). Il se peut que certains apports argileux proviennent aussi de la destruction des parois du bâtiment central. La fouille a permis d'identifier trois niveaux d'implantation de poteaux. Ceux-ci correspondent à trois édifices reconstruits au même emplacement, dont

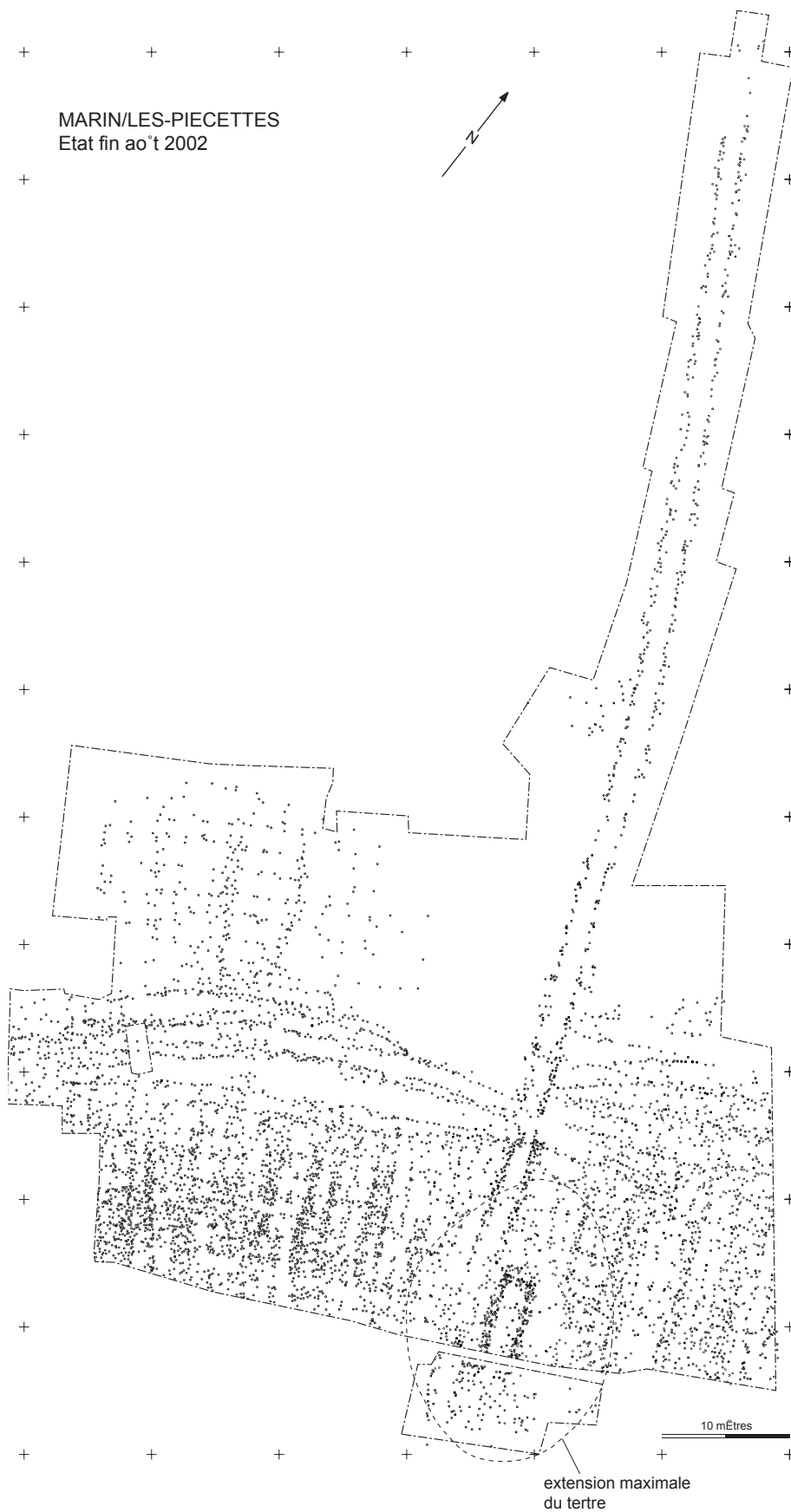


Fig. 5 Plan de répartition des pieux dans la zone centrale du village de Marin/Les Piécettes.



Fig. 6 Essai de reconstitution des bâtiments de Marin/Les piécettes confronté à la répartition des structures (chapes d'argile, amas de galets). Les reconstitutions indiquées en pointillé sont les plus hypothétiques.

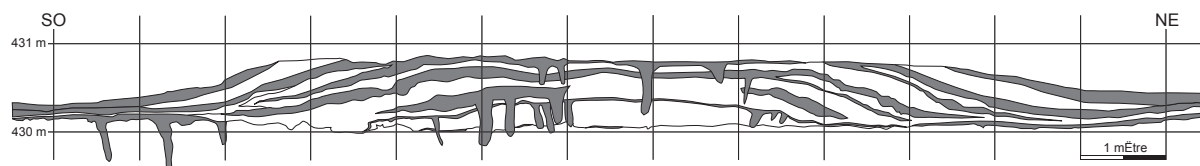


Fig. 7 Stratigraphie du terre selon un axe sud-ouest/nord-est. En foncé: les niveaux d'occupation. En clair: les niveaux de destruction ou de recharge en argile.

les dimensions atteignent 8 m de long pour une largeur de moins de 3 m (fig. 8). Les fondations de la première maison sont faites de deux rangées d'une multitude de pieux de petite section (5–7 cm) formant des parois de 60 à 80 cm de largeur. Le deuxième bâtiment se superpose exactement au premier, mais le nombre de pieux utilisés est nettement inférieur. Quant à la troisième reconstruction, elle ne renferme plus que de quelques pieux de gros diamètre (12–14 cm) créant finalement une structure à deux nefs de largeur inégale. Cette asymétrie et l'emplacement du chemin laisse supposer que l'accès au bâtiment se faisait du côté occidental, et non pas à l'une de ses extrémités. Les pieux de ce dernier bâtiment sont enfoncés dans le sol à une profondeur d'environ 2 m, soit nettement plus que la moyenne des poteaux du village. L'élévation de la bâtisse devait donc être supérieure à celle des autres constructions.

Contrairement aux surfaces occupées par l'habitat domestique, le centre du monticule est dépourvu de toute structure de combustion. Le mobilier y est également rare et il n'y a pas de dépotoir ou de zone de rejet quelconque. Cette absence de témoins domestiques confirme ce que l'architecture met en évidence : à savoir la différence de fonction entre l'édifice central et les secteurs d'habitation.

Il est délicat de déterminer le rôle que devait remplir cet édifice central, étant donné son caractère unique dans le domaine des stations littorales. Il ne s'agit pas d'un grenier, dans la mesure où ce type de bâtiment se retrouve toujours en plusieurs exemplaires dans les villages. Il est également difficile d'y voir une étable au vu de l'architecture très particulière du bâtiment central, notamment dans son dernier état (bâtiment très étroit, rangée centrale de poteaux, fort diamètre des pieux et élévation importante). Par ailleurs, les premières observations micromorphologiques sur les remblais du terre n'ont pas fourni d'évidence claire de stabulation du bétail.

Le caractère central du bâtiment laisse penser qu'il joue un rôle important au sein de la communauté. Il se peut qu'il s'agisse d'un lieu de réunion ou d'une sorte de sanctuaire. Le fait que le terre flanqué de son édifice n'ait pas d'équivalent dans le domaine lacustre nous a fait suggérer qu'il remplissait une fonction dépassant les préoccupations d'une seule communauté villageoise (Honegger 2001a). Le village de Marin/Les Piécettes pourrait correspondre à une place centrale, lieu de polarité de certaines activités au sein d'un territoire regroupant plusieurs villages. Sa superficie paraît particulièrement vaste pour l'époque, en comparaison avec d'autres établissements du Cortaillod (fig. 9). Sa

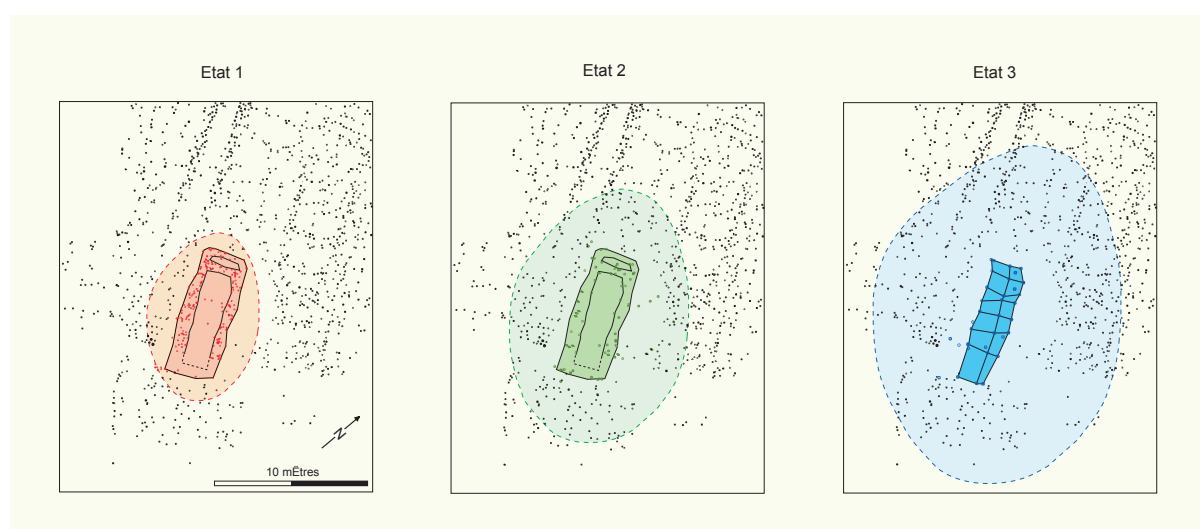


Fig. 8 Etats successifs de construction du bâtiment central situé au sommet du terre.

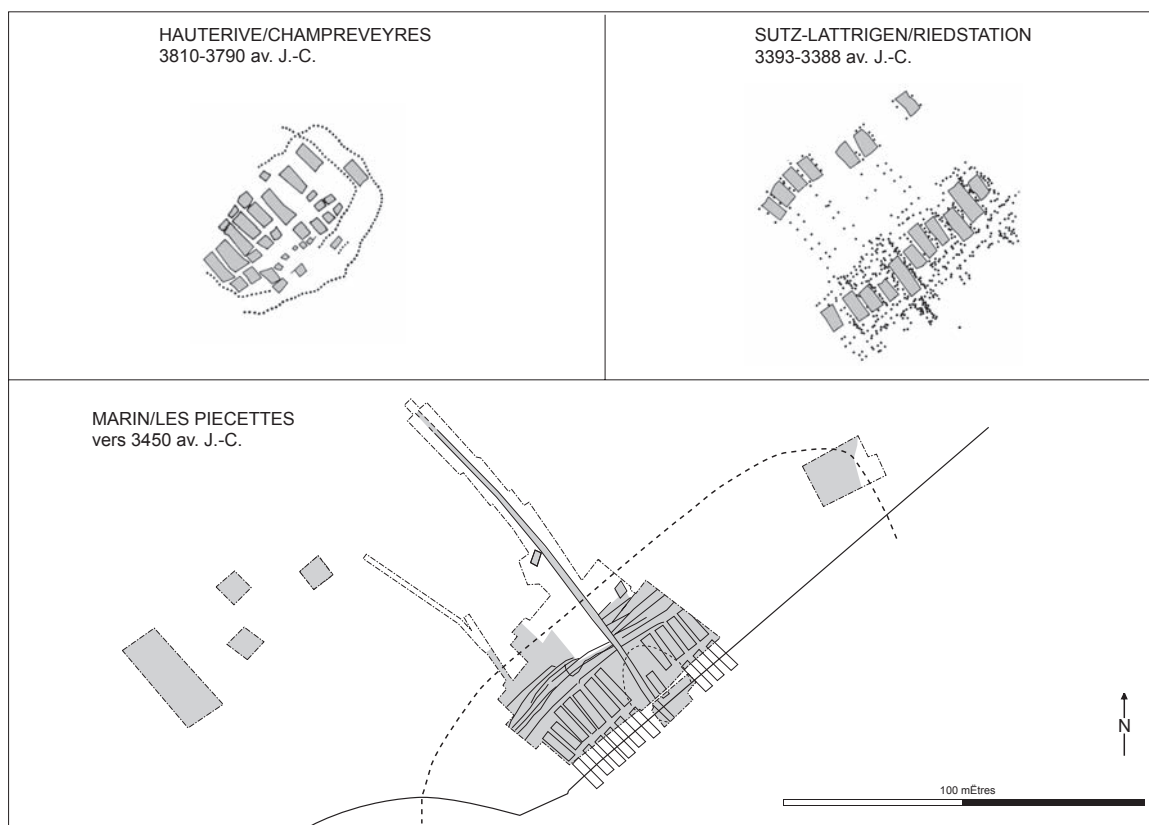


Fig. 9 Extension connue du village de Marin/Les Piécettes par rapport à celle de deux autres villages de la civilisation de Cortaillod.

durée d'occupation est également plus importante que la moyenne, au vu du nombre de reconstructions.

Si le site de Marin montre clairement une distinction au sein de l'espace habité par la présence d'un bâtiment très particulier, il pourrait également témoigner de certaines différences entre établissements contemporains, exprimant des relations de complémentarité, voire de hiérarchie. Mais ce dernier point demeure délicat à démontrer formellement, au vu de la difficulté à comparer de manière rigoureuse des villages entre eux, et à les intégrer dans une véritable analyse territoriale.

La question de savoir s'il existe des relations de complémentarité entre stations littorales fonctionnant en réseau, dépend en fin de compte de l'approche adoptée. Si celle-ci arrive à se porter à une échelle régionale, plutôt que de se centrer sur un site, on peut s'attendre à mettre en évidence des relations plus complexes entre établissements contemporains, même si les obstacles méthodologiques sont nombreux dans ce type de démarche.

### Résumé

Cet article tente d'évaluer les relations qui pouvaient exister entre des stations littorales contemporaines. Étaient-elles toutes semblables et relativement autonomes ou

fonctionnaient-elles en réseau en entretenant des liens de complémentarité ou de hiérarchie? Différents cas de figure sont examinés; ils permettent de mettre en évidence la variété des situations et les difficultés méthodologiques à comparer des stations littorales entre elles. Un examen plus détaillé de Marin/Les Piécettes (NE) permet de discuter du cas particulier de ce village et de son édifice central.

Matthieu Honegger

Institut de Préhistoire de l'Université de Neuchâtel  
Laténium – Espace Paul Vouga  
CH – 2068 Hauterive  
e-mail: matthieu.honegger@ne.ch

### Bibliographie

- Affolter J. (2002). *Provenance des silex préhistoriques du Jura et des régions limitrophes*. Archéologie neuchâteloise 28. (Neuchâtel).
- Arbogast R. M., Beugnier V., Delattre N., Giligny F., Maitre A., Pétrequin A.-M. & Pétrequin P. (1997). *La répartition des témoins et le fonctionnement de la cellule domestique*.

- In: Pétrequin P. (ed.) Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs et de Chalain (Jura) III: Chalain station 3 3200–2900 av. J.-C. (2), 583–639. (Paris).
- Beeching A. (1991). *Sépultures, territoire et société dans le Chasséen méridional: l'exemple du Bassin Rhodanien*. In: Beeching A., Binder D., Blanchet J.-C. et al. (eds) Identité du Chasséen. Actes du colloque de Nemours en 1989. Mémoires du Musée de préhistoire d'île de France 4, 327–341. (Nemours).
- Bleuer E. & Hardmeyer B. (1993). *Zürich "Mozartstrasse". Neolithische und bronzezeitliche Ufersiedlungen, 3. Die neolithische Keramik*. Bericht der Zürcher Denkmalpflege, 18. (Zürich).
- Boiseaubert J.-L., Bouyer M., Anderson T., Mauvilly M., Agustoni C. & Moreno Conde M. (1992). *Quinze années de fouilles sur le tracé de la RN1 et ses abords*. Archéologie suisse 15 (2), 41–51.
- Curdy P., David-Elbiali M. & Honegger M. (1999). *Le peuplement du Mésolithique à la fin de l'âge du Fer dans les Alpes de Suisse occidentale*. In: Della Casa P. (ed.) Prehistoric alpine environment, society and economy. International Symposium in Zurich, 3–6 september 1997. Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 55, 47–59. (Bonn).
- Delor J.-P., Genreau F., Heurtaux A. et al. (1997). *L'implantation des nécropoles monumentales au sud du Bassin Parisien*. In: Constantin C., Mordant D., Simonin D. (eds) La culture de Cerny: nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du colloque international de Nemours en 1994. Mémoires du Musée de préhistoire d'île de France 6, 381–395. (Nemours).
- Furger A. (1981). *Die Kleinfunde aus den Horgener Schichten*. Die neolithischen Ufersiedlung von Twann 13. (Bern).
- Gallay A. (1995). *Pour un modèle de la société néolithique*. In: Stöckli W.E., Niffeler U. & Gross-Klee E. (eds) Néolithique. SPM – La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge 2, 275–288. (Bâle).
- Guyan W.U. (1981). *Zur Viehhaltung im Steinzeitdorf Thayngen-Weier II*. Archéologie suisse 3 (4), 112–119.
- Hafner A. & Suter P. J. (2004). *5000 ans plongée dans le temps: découvertes 1984–2004*. Catalogue d'exposition, Bienne, 2004. (Berne).
- Hasenfratz A. & Gross-Klee E. (1995). *Habitat et modes de construction*. In: Stöckli W. E., Niffeler U. & Gross-Klee E. (eds) Néolithique. SPM – La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge 2, 195–230. (Bâle).
- Honegger M. (2001a). *Marin-Les Piécettes NE au Néolithique: une station littorale d'exception*. Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie 84, 29–42.
- Honegger M. (2001b). *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*. Monographie du Centre de recherches archéologiques 24. (Paris).
- Honegger M. (2002). *La station littorale de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse): une place centrale au sein du monde lacustre*. In: Billard C. (ed.) Internéo 4 – Journée d'information du 16 novembre 2002, Paris, 51–57. (Paris).
- Leuzinger U. (1999). *Die jungsteinzeitliche Seeufersiedlung Arbon/Bleiche 3: Befunde*. Archäologie im Thurgau 9. (Frauenfeld).
- Moinat P. & Gallay A. (1998). *Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin*. Archéologie suisse 21 (1) 2–12.
- Pétrequin P. (1992). *Le lac de Chalain et la structure d'un terroir du Néolithique à l'âge du Fer*. In: Mordant C. & Richard A. (eds) L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 1990, 227–257. (Paris).
- Pétrequin P., Pétrequin A.-M., Giligny, F. & Ruby, P. (1994). *Produire pour soi: la céramique de Chalain 2 C au Néolithique final*. Bulletin de la société préhistorique française 91 (6), 407–417.
- Pétrequin P. & Jeunesse C. (1995). *La hache de pierre: carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400–2100 av. J.-C.)*. (Paris).
- Pétrequin P., Viellet A. & Illert N. (1997). *Le Néolithique au nord-ouest des Alpes: rythmes lents de l'habitat, rythmes rapides des techniques et des styles?* In: Braemer F., Cleuziou S., Coudart A. (eds) Habitat et société. 19<sup>e</sup> rencontres internationales d'Antibes, 22–24 oct. 1998, 297–323. (Antibes).
- Renfrew C. (1973). *Monuments, mobilisation and social organisation in Neolithic Wessex*. In: Renfrew C. (ed.) The explanation of culture change: models in prehistory, 539–558. (London).
- Viellet A. (2002). *The isolated structure of the Neolithic site 19, Lake Chalain (Jura, France): dendrochronological study of oak pilings (Quercus sp.)*. Dendrochronologia 20 (3), 301–312.
- Von Burg A. (2002). *Le Campaniforme du plateau de Bevaix*. Archéologie suisse 25 (2), 48–57.
- Winiger J. (1989). *Bestandesaufnahme der Bielerseestationen als Grundlage demographischer Theoriebildung*. Ufersiedlung am Bielersee 1. (Bern).